



Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
56100 Lorient - FRANCE
+ TEL : +33 297 83 11 00
+ FAX : +33 297 83 91 06
info@ccr-sud
adhes@ccr-sud - regieff@ccr-sud
WWW.CCR-SUD

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du CC SUD – Vigo, jeudi 10 juillet 2014, Museo do Mar

Présidence : A. Bilbao (Fédération des Cofradias de Bizkaia),
Secrétariat : JM Robert (CC Sud)

Le Président a remercié les membres pour leur présence avant de donner la parole au Secrétaire Général pour qu'il expose les modifications des statuts proposées.

Présentation et adoption des nouveaux statuts :

Les membres ont été informés que l'adoption de la nouvelle PCP entraînerait de facto une nécessaire modification des statuts du CC Sud, à commencer par son nom légal. Les modifications proposées n'ont qu'une portée légale, et visent uniquement à une mise en adéquation des statuts avec la nouvelle PCP. Il a aussi été recherché dans cette mise en conformité une minimisation des impacts sur le fonctionnement du CC Sud, qu'ils soient financiers ou logistiques. Les modifications proposées sont le fruit d'un travail conjointement mené avec la Commission Européenne. Le point le plus problématique concerne certainement le nouveau ratio pour la désignation des membres au Comité Exécutif. L'acte délégué devant prévoir les dispositions relatives au fonctionnement des CC n'ayant pas encore été adopté, la mise en œuvre rapide de ce nouveau ratio apparaît compliqué. C'est pourquoi il est proposé une modification des statuts qui permettra une mise en conformité totale dans l'année qui suivra l'adoption de cet acte délégué ; solution qui permettra en outre de respecter le calendrier électoral traditionnel du CC Sud. Quelques modifications rédactionnelles devront en outre être apportées à ce projet, du fait de récents commentaires de la Commission Européenne. Celle-ci a en séance jugé raisonnable la proposition de modification des statuts et espéré que cette modification s'effectue dans un cadre consensuel.

Les modifications proposées ont été validées. Il conviendra en outre, au moins dans la version espagnole, de corriger un doublon pour ce qui concerne la place des associations de femmes de pêcheurs. De même, deux optimisations rédactionnelles seront apportées à la version espagnole. Un échange a aussi eu lieu sur l'éventuelle mise en place d'enveloppes pour les différentes structures au sein du collège des autres groupes d'intérêt, proposition qui n'a finalement pas été retenue.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CC Sud Vigo , jeudi 10 juillet 2014, Museo do Mar

Présidence : Aurelio Bilbao (Fédération des Cofradias de Bizkaia)
Secrétariat : JM Robert (CC Sud)

Le Président A. Bilbao a remercié les membres pour leur présence, mais a toutefois déploré que cette réunion n'ait pu démarré à l'heure prévue, du fait de certaines arrivées tardives. Il a jugé que ces arrivées constituaient un certain manque de respect pour les membres ponctuels, et a ainsi souhaité qu'à l'avenir, les horaires de réunion soient respectés.

Il a informé les membres que deux points seraient ajoutés à l'ordre du jour, concernant l'intégration d'Oceana au Comité Exécutif, ainsi qu'un point sur la méthode pour les prochaines élections. L'ordre du jour ainsi modifié a été approuvé, ainsi que le compte-rendu de la précédente Assemblée Générale.

Présentation du 7^{ème} exercice de fonctionnement du CC Sud :

Travaux réalisés :

Les principaux axes de travail du CC Sud durant l'exercice écoulé ont été présentés. Outre les thématiques de travail habituelles (plans de gestion..), le 7^{ème} exercice aura tout particulièrement été marqué par la montée en puissance du programme Gepeto, ainsi que par le lancement du programme SIMBAD. Il a été présenté des informations relatives à la participation aux réunions organisées par le CC Sud, ainsi que sur les différentes représentations du CC Sud dans des réunions extérieures. Il a été précisé que l'ensemble de ces informations était disponible dans le rapport d'activité.

Adoption des comptes annuels:

Le secrétaire général a présenté les principaux faits saillants de l'exercice budgétaire écoulé. Il convient tout particulièrement de prendre en compte le changement dans la méthode de calcul pour la subvention de la Commission Européenne, ainsi que le changement dans le financement du poste de secrétaire général, avec une subvention directe accordée par les régions françaises. Il a enfin été souligné que Cap Lorient et la région Bretagne avaient augmenté leur subvention pour le programme Gepeto, permettant ainsi de couvrir l'ensemble des besoins de cofinancement. Les éléments comptables simplifiés ont été présentés pour ce qui concerne le fonctionnement du CC Sud, et les programmes GEPETO et SIMBAD. Le résultat financier global s'établit à un peu plus de 67 mille Euros, pour très grande partie liée à la reprise de provisions opérée sur le programme GEPETO. Il convient de noter que pour la première fois, le CC Sud pourra reporter un reliquat de trésorerie pour l'exercice suivant. Ces éléments



comptables ont été certifiés par le Commissaire au Compte du CC Sud, dont les rapports sont disponibles sur le site internet. Après avoir lu les dispositions légales obligatoires, le secrétaire général a proposé aux membres de valider ce bilan financier, et d'inscrire le résultat de 67 221 Euros en report à nouveau, ce qui a été validé à l'unanimité.

Adhésions et départs du CC Sud :

Au cours de l'exercice écoulé, 2 structures ont nouvellement adhéré au CC Sud, 8 ont choisi d'arrêter leur participation pour des raisons diverses.

8ème exercice (2014-2015) :

Programme de travail :

Le secrétaire général a détaillé les principales priorités de travail pour le prochain exercice, qui s'inscrivent essentiellement dans la continuité des travaux réalisés, et des grands enjeux réglementaires. Les membres ont souhaité que la pêche artisanale et le suivi de certaines négociations commerciales soient davantage mises en avant au sein de ce programme de travail. Avec ces propositions qui ont été validées, les membres ont validé le programme de travail.

Budget :

Le budget présenté s'inscrit là aussi dans une logique de continuité, ainsi que sur les informations disponibles à la fin février. Les membres ont validé le budget proposé.

Intégration d'OCEANA au Comité Exécutif :

Plusieurs places étant vacantes au sein du collège des autres groupes d'intérêt du Comité Exécutif, OCEANA, qui a récemment postulé pour un siège au sein de ce Comité, y siègera dès sa prochaine réunion.

Cette nouvelle a ému plusieurs représentants du secteur, qui ont reproché à OCEANA leur supposé trop grand attachement à la gestion environnementale de la ressource. Il a été souhaité davantage de précisions sur les activités menées par cette ONG, ce qui a été réalisée durant cette Assemblée Générale. De nombreux échanges ont eu lieu sur cette intégration, ayant notamment permis de démontrer qu'OCEANA ne prenait pas que des positions allant à l'encontre des intérêts du secteur.

Calendrier électoral :

A. Bilbao a proposé aux membres que le Comité Exécutif, lors de sa prochaine réunion, définisse de manière précise tous les éléments de cadrage pour la future élection (calendrier..). Les membres ont validé cette proposition

